

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Marie Moret](#)[Collection Moret_Registre de copies de lettres envoyées_CNAM FG 42 \(6\)](#)[Item Marie Moret à Ernest Leroux, 10 décembre 1888](#)

Marie Moret à Ernest Leroux, 10 décembre 1888

Auteur·e : Moret, Marie (1840-1908)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 42 (6)

Collation 2 p. (406r, 407v)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Moret, Marie (1840-1908), Marie Moret à Ernest Leroux, 10 décembre 1888, Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris, FG 42 (6)

Consulté le 01/03/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/52929>

Copier

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Date de rédaction [10 décembre 1888](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne) - Famillistère

Destinataire [Leroux, Ernest \(1847-1917\)](#)

Lieu de destination 28, rue Bonaparte, Paris

Description

RésuméSe renseigne sur la propriété intellectuelle de certains ouvrages qui lui ont été vendus car elle souhaite en publier des extraits dans *Le Devoir*.

Mots-clés

[Livres](#), [Procédure \(droit\)](#)

Personnes citées

- [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)
- [Société des gens de lettres](#)

Œuvres citées

- [Anquetil-Duperron \(Abraham-Hyacinthe\) *Zend-Avesta, ouvrage de Zoroastre... traduit en françois sur l'original zend... par M. Anquetil Du Perron*,..., 3 vol., Paris, N. M. Tilliard, 1771.](#)
- Eugène Burnouf (trad.), *Le lotus de la bonne loi : traduit du sanscrit, accompagné d'un commentaire et de vingt et un mémoires relatifs au buddhisme*, Paris, Imprimerie nationale, 1852, vol. 1/, 897 p.
- [Langlois, Alexandre \(trad.\), *Rig-Véda, ou Livre des hymnes, traduit par M. Langlois*,..., 4 vol., Paris, F. Didot frères, 1848-1851.](#)
- [Le Devoir, Guise, 1878-1906.](#)
- [Visdelou \(Claude de\), *Les livres sacrés de l'Orient : comprenant le Chou-King ou le livre par excellence, traduits ou revus et corrigés par G. Pauthier*, Orléans, H. Herluison, 1875.](#)

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 27/09/2024

Guise Familistère 10 X^{bre} 98 406

Monsieur Ernest Leroux
18 rue Bonaparte
Paris.

Monsieur,

Vous nous avez rendu entre-fais, à mon mari et à moi, des ouvrages : Les livres sacrés de l'Orient, de G. Vauthier, — Le Génie Arabe d'Anquetil Duperron, — Le Lotus de la bonne loi de E. Harouf, — Le Big Neda de Ca. Langlois — etc, etc — tous ouvrages dont j'ai fait des extraits ; extraits que je songe aujourd'hui à publier dans le journal Le Devoir fondé en 1878 par mon mari, et dont j'ai pris la direction depuis le décès de M. Gadin.

Mais ai-je le droit de publier ainsi des extraits de ces ouvrages ?

Le Devoir a bien un traité avec la Société des gens de lettres, mais ces ouvrages ne sont pas du domaine de la Société.

Savez-vous, Monsieur, s'ils sont du domaine public, spécialement ceux

G. Pauthier ?

Vous m'obligeriez infiniment
en me donnant les renseignements
propres à m'éviter de tomber
involontairement dans quelque
contravention à la loi sur la
propriété littéraire.

Veuillez agréer, Monsieur,
avec mes remerciements anticipés,
l'assurance de toute ma
considération

Marie Godin